



Le Technologue agroalimentaire

Bulletin d'information de

Une section technologique de



ASSOCIATION
DES TECHNOLOGUES
EN AGROALIMENTAIRE INC.



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

A lire dans ce numéro :

1. Écho du Déjeuner-causerie 2007
2. Mérite Technologique 2007
3. Mot du Président
4. À venir

Votre association vous invite à remettre ou faire suivre ce bulletin à tous vos collègue(s) et ami(e)s technologues

1. Écho du Déjeuner-causerie 2007

Dans le cadre du Salon de l'Agriculture, le déjeuner-causerie annuel de l'ATA s'est tenu le 17 janvier dernier à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

Nous avons l'honneur de recevoir à titre de conférencier invité, monsieur **Jean-Philippe Gervais, Ph.D, Chaire de recherche du Canada en agro-industrie et commerce international – Université Laval et Professeur au département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation – Université Laval, Québec.**

Le titre de sa causerie était « **Perspectives sur le Farm Bill 2007 (USA) et ses impacts au Québec** » et a suscité beaucoup d'intérêt auprès des nombreux participants attentionnés

et curieux d'entendre ce message et d'en discuter.

Cette loi agricole viendra à échéance en octobre prochain. Monsieur Gervais estimait que le Canada devait développer une nouvelle politique agricole qui réponde aux défis de la compétitivité dans le cadre actuel de la libération des marchés.

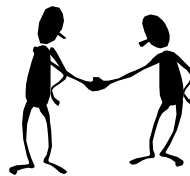
Un déjeuner-causerie à guichet fermé en 2007: un gage d'appréciation pour ce genre d'activité aux membres, **maintenant**, de leur relève.

Un autre événement annuel encore très bien réussi en 2007 grâce à la précieuse participation des Technologues, des étudiants, des gens de l'industrie agroalimentaire ainsi qu'à notre précieux comité organisateur.



Monsieur Jean-Philippe Gervais, Ph.D

Remerciements très sincères aux membres bénévoles du comité organisateur : merci pour votre implication et votre disponibilité : Patrick Sullivan, Pierre Perreault, Sandra Dagenais, François Brouillard, John-Peter Gilbert, Gilles Cardinal et Luce Sirois.



Merci

Remerciements sincères à nos commanditaires et importants partenaires pour la réussite de notre activité sociale et bénéfice.

<i>Commanditaires annuels</i>		
<i>Plan or</i>	<i>Plan argent</i>	<i>Plan bronze</i>
<ul style="list-style-type: none"> ♦ <i>Agropur</i> ♦ <i>Banque Nationale du Canada</i> ♦ <i>Institut de Technologie Agroalimentaire</i> ♦ <i>La Terre de chez-nous</i> ♦ <i>Saputo</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ <i>CIAQ</i> ♦ <i>Conseil des industriels laitiers du Québec</i> ♦ <i>Johnson-Diversey inc.</i> ♦ <i>A. Lassonde inc.</i> ♦ <i>RBC – Banque Royale</i> ♦ <i>Shur-Gain</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ <i>Aliments Ultima inc.</i> ♦ <i>AQINAC</i> ♦ <i>Écolab</i> ♦ <i>Fruits d'Or</i> ♦ <i>SynAgri</i> ♦ <i>Valacta</i>

<i>Commanditaires du déjeuner-causerie 2007</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ♦ <i>Agribrands Purina Canada</i> ♦ <i>Agrocentre Fertibec inc.</i> ♦ <i>Agrocentre St-Pie</i> ♦ <i>Bayer Crop Science</i> ♦ <i>Caisse Populaire St-Césaire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ <i>Coop Excel</i> ♦ <i>COOP St-Damase</i> ♦ <i>Écolab</i> ♦ <i>La Financière agricole</i> ♦ <i>Groupe EPR Canada</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ <i>Jefo Nutrition</i> ♦ <i>RBC Banque Royale</i> ♦ <i>Saputo</i> ♦ <i>SynAgri</i> ♦ <i>Unicoop</i>

2. Mérite Technologique Agroalimentaire 2007

Nous avons le plaisir de vous annoncer le nouveau récipiendaire 2007 soit
monsieur Jean-Pierre Desnoyers, T.P.



Messieurs Sylvain Biron, T.P., le récipiendaire Jean-Pierre Desnoyers, T.P. et Pierre Perreault, T.P.

Le Mérite Technologique agroalimentaire

vise à reconnaître le travail exceptionnel par des technologues ayant contribué à l'évolution de l'agroalimentaire, à la promotion de la profession et de façon générale, à l'évolution de notre société.

Riche d'avoir pu varier ses fonctions tout au long de sa carrière, notre **candidat** a su faire sa marque là où il est passé. Doué d'une grande capacité d'adaptation, il a développé une expertise en vulgarisation, marketing, recherche et développement et vente .

De superviseur technique en production de légumes chez David Lord Ltée à ses débuts (1966-1969), il travaillera par la suite au MAPQ à titre de conseiller. Quelques années plus tard, il ira en recherche Entomologique pour la protection des végétaux au Niger en Afrique de l'ouest (1979-1980). Notre **méritant** aura ainsi contribué à l'amélioration de la production et de l'entreposage des grains dans un pays en voie de développement. Il a aussi évolué dans le secteur des grains comme conseiller technique chez un " producteur-négociant ", pour apporter son expertise au développement de la culture du soya au Québec au début des années 1980.

Notre **nominé** a également parfait son expérience dans le domaine de la production des semences pour un détaillant du Québec (1985). Par la suite, à titre de gérant de territoire pour une autre semencière, il aura su transmettre connaissances et motivation auprès de ses représentants des ventes avec succès (1990). Ces fonctions lui donneront encore davantage l'occasion d'être connu et reconnu en s'impliquant au niveau de différents comités professionnels (Comité des plantes oléoprotéagineuses- CPVQ, Bureau des Marchands de Semences du Québec).

En 1998, notre **méritant** s'attaque à un nouveau défi : l'agroenvironnement. À l'époque, la nouvelle loi d'encadrement des matières fertilisantes vient d'être mise en place et la rédaction des plans agroenvironnementaux (PAEF) doit prendre forme. Tout est à faire. L'interprétation et l'application des normes ainsi que la structuration des rapports réservent de nombreuses heures de labeur à notre technologue. Patient et travailleur, Il développe les contacts au ministère de l'environnement et auprès de différentes firmes-conseils. Il devient lui-même rapidement une personne-ressource qu'on n'hésite pas à consulter. Il travaillera dans le réseau coopératif et à son compte pour des particuliers depuis ce temps.

Notre **candidat** a aussi une passion pour les mots. Il l'exprime en tant que rédacteur-pigiste agricole en productions végétales pour le "Magazine Producteur Plus". Il continue d'influencer le monde agricole de par la pertinence des sujets qu'il vulgarise.

Tout au long de sa carrière, notre **nominé** a évolué dans de nombreuses fonctions qui ont toujours fait appel à l'art de développer les contacts professionnels et humains. Que ce soit lors de ses changements de fonctions ou lors de sa participation à différents comités professionnels, il a laissé sa marque.

La collectivité professionnelle et agricole reconnaît la précision, la méthode et l'apport qui caractérisent notre **nominé**. En ces matières, il a toujours su nous faire honneur et par le fait même, promouvoir la profession de technologue professionnel.

Notre **nominé** est un modèle de référence; il exprime la polyvalence et l'adaptabilité du technologue professionnel en agroalimentaire.

C'est un homme affable très agréable à côtoyer et riche de ses expériences professionnelles. Grand voyageur, il est aussi un homme de

famille. Avec son épouse Rolande, ils ont fondé une famille et eu deux enfants qui font leur bonheur et leur fierté.

Alors, je vous présente notre **nominé**:

M. Jean-Pierre Desnoyers.

Merci Jean-Pierre !

Texte rédigé par Pierre Perreault, T.P.

3. Mot du Président

Ne pas baisser les bras!

En février dernier, la Cour du Québec rendait une décision dans le cadre d'un dossier impliquant l'Ordre des Agronomes du Québec à trois technologues professionnels. Les conclusions de ce jugement démontrent que le contexte juridique en place ne répond plus aux réalités actuelles. Il faut se rappeler que la Loi sur les agronomes a été mise en place en 1973, soit avant la création de l'Ordre des Technologues Professionnels du Québec. Donc, cette loi ne prend pas en considération le statut de professionnel qui nous est pourtant reconnu selon de Code des Professions et de tous les mécanismes mis en place par l'Ordre.

Évidemment, les conséquences de l'application du jugement sur le secteur agroalimentaire seraient considérables, d'un point de vue tant humain que financier. **D'un point de vue humain**, la mise en place du jugement et de la politique de surveillance de l'OAQ feraient en sorte que les compétences des Technologues seraient ainsi écartées et il y a un risque fort d'entraîner une détérioration du climat de travail entre technologues et agronomes. **D'un point de vue financier**, ça signifie des hausses de coûts de la main-d'œuvre qui nuiraient à la compétitivité du secteur. À l'heure actuelle, le secteur n'a pas les moyens de se permettre une hausse substantielle de ses coûts de production.

Ce jugement, nous l'espérons, aura pour effet de mobiliser plus que jamais l'ensemble des membres. Nous devons tous bien expliquer à notre entourage l'impact de ce jugement sur notre travail et sur le secteur agroalimentaire québécois. À cet effet, l'ATA et l'OTPD ont, au cours de dernières semaines, rencontrés plusieurs intervenants majeurs afin des sensibiliser aux enjeux de ce jugement.

La position que nous avons demeure la même soit celle d'appliquer au secteur agroalimentaire le modèle de partage de tâches qui correspond aux compétences de chacun et qui est plus réaliste et progressiste en permettant de s'adapter aux réalités d'aujourd'hui. Il est non seulement bénéfique mais essentiel que l'expertise et les compétences des technologues professionnels soient reconnues afin de permettre à l'industrie agroalimentaire d'assurer pleinement son rôle de premier plan dans l'économie québécoise.

Les lois existantes sont lourdes à faire évoluer et souvent en retard sur la réalité. Elles sont souvent révisées lors d'un constat d'inapplicabilité à assurer un traitement juste, équitable et adapté aux nouvelles réalités. Nous sommes rendus à ce point, le modèle de partage de tâches est en place dans le secteur de la santé, il est en développement dans les secteurs de l'ingénierie et de l'architecture. Il faut maintenant adapter le secteur agroalimentaire d'un mode de fonctionnement qui réponde aux attentes des intervenants du milieu. **C'est pas le temps de baisser les bras !**

4. À venir

Notre **campagne de financement 2007-2008** est en préparation et nous vous reviendrons sous peu à cet effet.

Votre conseil d'administration de l'ATA en 2006-2007

Sylvain Biron, T.P., Président
Directeur régional, Valacta
Tél.: (819) 373-9934, Fax: (819) 373-8467

Sandra Dagenais, T.P., 1^{er} V.-P.
Directrice générale, SCA St-Denis sur Richelieu
Tél.: (450) 787-3023

Gaston Doré, T.P., 2^e V.-P.
Directeur général
Meunerie Avicole Régionale Ltée
Tél.: (418) 247-3901

Vincent Giasson, T.P., secrétaire / trésorier
Directeur agricole, Spécialités Lassonde et A. Lassonde inc.
Filiales d'industries Lassonde
Tél.: (450) 347-5863

Patrick Sullivan, T.P., administrateur
Professeur ITA, Campus St-Hyacinthe
Tél. : (450) 778-6504 p. 349

Daniel Fréchette, T.P., administrateur
Expert-conseil senior, Coopexcel
Tél. : (450) 469-4048

Isabelle Foisy, T.P., administrateur
Représentante prod. avicole, COMAX coop. agricole
Tél. : (450) 773-2551

Johanne Malouin, T.P., administrateur
Gérante des ventes prod. laitière, COMAX, coop. agricole
Tél. : (450) 799-3211 poste 646

Vous aimeriez nous rejoindre

Association des Technologues en Agroalimentaire inc.
Madame France Bonin
890 Rang Bas de la Rivière
St-Damase (Québec) J0H 1J0
Téléphone (450) 797-1056
Télécopieur : (450) 797-1057
Courriel : france.bonin@cqocable.ca



*Une nouvelle secrétaire
s'occupera dorénavant de vous.
Ce fut un plaisir de vous servir
Luce Sirois*

Ne vous gênez pas, envoyez-le à vos collègues.



Est un regroupement de

